

Conseil d'école du 1^{er} trimestre : Jeudi 19 octobre 2017

Composition du conseil

Enseignants : J-M CHARRIER (Directeur Bussac + CM2) – V. GENEAU (CM1) – S. NOSENZO (CE2) – J. REIGNÉ-SOUESNE (PS/MS) – D. LE MOULLEC (MS/GS) – B. MOUNIER (Directrice St Vaize + CP) – A. RAUDE, remplaçante de Mme FERRER (CE1)

Représentants des parents d'élèves St Vaize : M. ROUSSEAU – D. RENIER – S. BARILLOU – G. POMME-CASSIEROU

Représentants des parents d'élèves Bussac : C. GAY – J. LE MAO – S. SOULET-TOMASI – C. THEIL – K. THUREAU

Périscolaire : B. ROBIN (St Vaize) – A. EMMENECKER (Bussac)

Délégués départementaux de l'Education Nationale : H. GAUCHER (DDEN Bussac)

Mairies : C. DOURTHE (Maire Bussac) – A. COURAUD (adjointe St Vaize)

CDA : S. GODET

Excusés : CHARPENTIER S. (Inspectrice de l'Education Nationale) – F. LAYFESSE (décharge de direction de M. CHARRIER) – J. BRIAND (adjointe Bussac) – M. ROUX (Maire St Vaize)

En préambule, un rappel est fait sur le rôle des représentants de parents d'élèves et sur la composition, les modalités de fonctionnement et les missions du conseil d'école qui sont définies réglementairement de manière très précise.

Présentation de l'équipe enseignante et du périscolaire

St Vaize

Enseignants : Blandine MOUNIER (CP + direction) – Audrey RAUDE (CE1)

Accueil périscolaire : Bleuette ROBIN (directrice) – Aurélie PORTES (animatrice)

Bussac

Enseignants : Jean-Michel CHARRIER (Direction /CM2) – Virginie GENEAU (CM1) – Sandrine NOSENZO (CE2) – Julie REIGNÉ (PS/MS) – Dominique LE MOULLEC (MS/GS) - Mme LAYFESSE (enseignante décharge de direction)

Accueil périscolaire : Angélique EMMENECKER – Cécilia VADIER (animatrice)

Rased : Sylvie HAMON (Psychologue scolaire) – Isabelle AVRIL (maître E spécialisé dans les difficultés d'apprentissage) – Mélanie LARDY (maître G spécialisé dans les difficultés de comportement)

Effectifs et organisation de l'école

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
14	25	16	24	18	18	25	19

Soit : 159 élèves (en moyenne 22,7 élèves par classe) : 75 de St-Vaize , 82 de Bussac, 1 Annepont, 1 Fontcouverte (112 élèves à Bussac lors de la dernière année avant le RPI, perte de 30 élèves en 7 ans)

A Bussac sur Charente : 51 Vaziliens ; 64 Bussacais et 2 autres = 117 élèves

A St-Vaize : 24 Vaziliens et 18 Bussacais = 42 élèves

Répartition :

PS-MS	MS-GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
14 +14	11+16	24	18	18	25	19	159
28	27						

Horaires :

Saint Vaize

Lundi – mardi – jeudi – vendredi : 9h00 – 12h00 (accueil de 8h50 à 9h00) et 13h30 – 15h45 (accueil de 13h20 à 13h30). Mercredi : 8h50 – 11h50 (accueil de 8h40 à 8h50)

Bussac

Maternelle : lundi – mardi – jeudi – vendredi : 8h55 – 11h45 (accueil de 8h45 à 8h55) et 13h15 – 15h45 (accueil de 13h05 à 13h15). Mercredi : 8h55 – 11h35

Elémentaire : lundi – mardi – jeudi – vendredi : 8h55 – 12h15 (accueil de 8h45 à 8h55) et 13h45 – 15h45 (accueil de 13h35 à 13h45). Mercredi : 8h55 – 11h35

Prévision pour l'année scolaire 2018 – 2019 :

Selon les naissances dans les communes en 2015, pour la rentrée de septembre 2018, nous devrions accueillir 16 PS (9 pour Bussac et 7 pour St-Vaize).

Effectif stable : départ de 19 CM2.

Accueil périscolaire / APE :

APE avec intervenant extérieur : mardi – jeudi – vendredi de 15h45 à 16h30

APE avec le personnel de l'accueil périscolaire : lundi – mardi – jeudi – vendredi de 15h45 à 16h30

APC (activités pédagogiques complémentaires) : lundi et mardi de 15h45 à 16h30 avec l'enseignant (les activités proposées : aide aux apprentissages, projet particulier en petit groupe)

Rentrée scolaire 2018 – 2019

Monsieur Pannaud, vice-président à l'éducation sur la CDA de Saintes sollicite l'avis des conseils d'école de la CDA sur l'organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2018. Nous procédons à un vote pour recueillir cet avis consultatif. Un sondage a déjà été effectué auprès des familles de la CDA de Saintes pour connaître leur avis : sur 745 votants en ligne 57% ont voté pour la semaine de 4 jours contre 43% qui ont voté pour la semaine à 4,5 jours.

Au regard des différents avis recueillis, les élus se détermineront quant à l'organisation de la semaine scolaire à la rentrée 2018.

Pour la rentrée 2018, les possibilités qui sont offertes aux écoles sont donc les suivantes :

- Une semaine de 4,5 jours selon l'organisation déjà en place cette année.
- Une semaine de 4 jours : une semaine répartie sur 8 demi-journées répondant aux critères suivants : « les heures d'enseignement ne peuvent être réparties sur plus de vingt-quatre heures hebdomadaires, ni sur plus de six heures par jour et trois heures trente par demi-journée, ni de réduire ou d'augmenter sur une année scolaire le nombre d'heures d'enseignement ni de modifier leur répartition. Ces dérogations peuvent s'accompagner d'une adaptation du calendrier scolaire national accordée par le recteur d'académie. »

Le vote est réalisé à main levée : 11 votes pour la semaine à 4,5 jours – 3 votes pour la semaine à 4 jours – 3 abstentions.

Bilan des élections des représentants de parents d'élèves

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 13 octobre. Chaque école avait son propre bureau de vote et ses listes.

St Vaize: Les votes ont tous été faits par correspondance.

Bussac : Les votes ont principalement été faits par correspondance (4 votants se sont déplacés)

	inscrits	votants	Bulletins n u l s o u blancs	Suffrages exprimés	Sièges à pourvoir	Sièges pourvus	Taux de parti- cipation
St Vaize:	82	56	6	50	2	2	68.29%
Bussac	200	103	12	91	5	5	51.50%

Règlement du RPI

Le règlement du RPI (commun aux deux écoles) est basé sur le règlement type départemental. Actuellement, nous n'avons pas souhaité faire de modification.

Il est composé de 7 articles (admission et inscription, fréquentation et obligations scolaires, vie scolaire, usage des locaux-hygiène et sécurité, surveillance, Concertation, dispositions particulières)

Il n'y a pas de lecture intégrale du règlement mais quelques principes très importants sont rappelés :
Assiduité des élèves : A partir du moment où un enfant est inscrit il doit être présent. Nous informer le plus rapidement lors d'une absence. Il y a un contrôle régulier ; Le respect des horaires ; La laïcité ; Le respect. Le règlement est voté à l'unanimité.

Projets pédagogiques

St Vaize :

*Dans le cadre du « parcours santé de l'élève » Petit déjeuner à l'école animé par l'AACC (Association Atlantique des Consommateurs Coopérateurs) : importance de l'équilibre alimentaire et du premier repas de la journée (le 8 novembre pour la classe de CP et le 15 novembre pour la classe de CE1)

*Projet de circonscription « autour des jeux d'affrontement interindividuel : jeux de lutte » : Il s'agira pour nos élèves de s'engager progressivement sur des situations d'opposition individuelle où ils seront porteurs d'un double statut (gérer simultanément des gestes défensifs et offensifs)

*Projet pluridisciplinaire de circonscription « les c@chotiers »: Inspiré de la pratique du Géocaching ce projet vise à encourager nos élèves à explorer leur environnement pour y construire et déposer "des caches" afin que d'autres puissent les découvrir. Pour cela, nos élèves se sensibiliseront à l'utilisation d'une application nommée "LesC@chotiers" . Ils s'en serviront pour y enregistrer les lieux retenus et y rédiger des indices pertinents pour guider ceux qui cherchent... Deux autres domaines disciplinaires seront incontournables dans ce projet : le domaine de la langue afin de produire des messages écrits et le domaine de l'orientation dans l'espace.

*Rencontres sportives avec l'école de Taillebourg : une première rencontre est prévue le vendredi 10 novembre à St Vaize autour des jeux traditionnels et une seconde rencontre est prévue en juin à Taillebourg autour de l'orientation.

*CE1 : projet littérature et projet EPS autour du cirque

*Marché de Noël : vendredi 15 décembre 2017

*Cycle natation : du 23 avril au 3 juillet 2018

*Blog de l'école

*Bibliothèque de St Vaize un mercredi sur 2

Projets de l'accueil périscolaire :

*Sécurité (projet sur 3 ans)

*Fresque sur les pays du monde (en lien avec un album « le loup qui voulait faire le tour du monde » : elle sera en français et en espagnol

*Décoration de la cantine

*Projet «1000 écoles et collèges contre le gaspillage alimentaire » avec l'association Terre d'Eve

Bussac :

Bibliothèque une fois par semaine pour toutes les classes

PS/MS/GS

- Projet jardin dans la cour de l'école
- Land art
- Spectacle de la compagnie « les 3 chardons »
- Inscription au projet des Incorruptibles (étude d'albums)

CE2

- Projet de circonscription « Tourner autour du pot » avec le Musée de l'Echevinage (travail de la céramique) : visite de l'exposition + atelier découverte des métiers d'archéologue et de céramologue + demande d'intervenant céramique et poterie (6h) – 19 décembre
- Projet orientation avec un intervenant (8h) : utilisation de balises, cartes et boussoles
- Projet de circonscription « carnets de voyages » : exposition à la médiathèque
- Cycle natation : de septembre à décembre

CM1

- Cycle natation : de septembre à décembre
- Projet de circonscription « Tourner autour du pot » avec le Musée de l'Echevinage (travail de la céramique) : visite de l'exposition + atelier découverte des métiers d'archéologue et de céramologue + demande d'intervenant céramique et poterie (6h) – 24 novembre
- Projet de circonscription « autour des jeux d'affrontement interindividuel : escrime »: intervenant 9h
- Demande d'intervenant tennis (6h) : projet pas encore validé

CM2

- Projet de circonscription « autour des jeux d'affrontement interindividuel : escrime » : intervenant 9h
- Projet de circonscription « carnets de voyages » : exposition à la médiathèque
- Sécurité routière (mercredi 8 novembre): ateliers théoriques en classe et piste à Saintes (Vendredi 22 décembre)

CE2/CM1/CM2

- Projet chorale (tous les vendredi matin) avec Sandrine Nosenzo.
- Séjour classe découverte : La Dordogne

Programme établi par le Comptoir sport nature du Périgord noir

Programme du 3 avril au 6 avril 2018 : Logement au centre de Saint-Genies « La Peyrière »

Jour 1 : Visite de la Roque Saint Christophe

Jour 2 : Journée Canoë sur la Dordogne ou Spéléologie

Jour 3 : Visite du Château de Commarque : un château fort et un village médiéval

3 ateliers : La visite du château, une randonnée et une initiation tir à l'arc

Jour 4 : Visite de la Ville de Sarlat : Jeu de Cluedo Grandeur nature

Budget prévisionnel :

Séjour : 4 jours et 3 nuits	Transport	Total	62 élèves
14 911€	2 250 €	17 161 €	Coût par élève : 276.80€

- Financement :

Participation des familles :	62 X 75 €	4 650 €
Subventions CDC	62 X 60	3 720 €
Coopérative scolaire :	62 X 35	2 170 €
Association des parents d'élèves		4 000 €
TOTAL		14540 €

Il manque : 2621 €

A déduire les subventions des mairies de Bussac et St Vaize non encore votées.

Actions prévues :

- Marché d'automne /Vente de chocolat/Tombola Bourriche d'huîtres/Cadeaux de Noël au Leclerc/Carte de vœux/ Goûters

Projets de l'accueil périscolaire :

- Projet sécurité
- Bien vivre dans son environnement

Budget – coopératives scolaires et crédit CDA

St Vaize : Montant de la coopérative : 478,90 € après réception des règlements des familles (342 €)

Bussac : montant de la coopérative : 966,00 € après réception des règlements des familles

Crédit CDA :

Fournitures scolaires : 41 € par élève et par an + 81 € par classe

Sorties pédagogiques + transport : 9,00 € par élève et par an + 1 transport gratuit par classe dans la CDA

Budget abonnement : 110 € (90 € pour la maternelle)

Sécurité

St Vaize : exercice réalisé le 10 octobre à 14h00.

Bilan : toute l'école est sortie après 1'19 minutes. La mise en sécurité a été faite près du portail. L'appel a été effectué par les enseignantes. La cantinière et le personnel de l'accueil périscolaire est sorti également.

L'alarme a été donnée à l'aide du système d'alarme installé pour la garderie et l'école.

Un nouvel exercice sera réalisé dans le courant de l'année (personne ne sera prévenu)

Exercice durant le temps périscolaire : un exercice a été réalisé le lundi 16 octobre durant la pause méridienne. Les enfants, qui étaient prévenus, sont sortis par la porte extérieure de la cantine en 59 secondes. Un autre exercice sera réalisé dans le courant de l'année sans que les élèves soient prévenus.

Bussac : exercice réalisé le 10 octobre en moins de 2 minutes

Un nouvel exercice sera peut-être réalisé durant la sieste des PS et un autre où seuls les adultes seront prévenus.

PPMS (plan particulier de mise en sécurité) : Rester à l'intérieur de l'école.

Deux types :

- Risques naturels, industriels ou technologiques

- Attentat intrusion

Dans l'année, trois exercices dont au moins un sur « attentat-intrusion » devront être réalisés. Pour le premier, peu de difficultés rencontrées, au signal (corne de brume), tout le monde doit rentrer (si il est dehors) ou rester dans la classe. Selon le scénario imaginé, se mettre à même le sol et s'éloigner des fenêtres. Chaque adulte, en plus de s'occuper de sa classe, a des tâches à accomplir. Pour le second, c'est plus complexe. Il faut moins d'une trentaine de secondes pour franchir le portail et être devant une porte de classe. Sur ce laps de temps, il faut fermer plusieurs portes, en plus de s'assurer que les élèves se cachent, se camouflent.

But : Occuper les enfants dans le plus grand calme

St Vaize : un exercice sera réalisé en novembre.

Questions diverses

Une question est posée sur le service minimum et son fonctionnement (au vu des grèves de personnels survenues en octobre)